

SOLVAKEM : QUAND LES DÉCHETS DE L'UN DEVIENNENT LA MATIÈRE PREMIÈRE DE L'AUTRE.

Solvakem représente la continuité d'une longue histoire familiale en lien avec la chimie, celle de la famille Rosier, acteur de la chimie industrielle initialement active dans le secteur des engrais. Au long des années, l'écologie industrielle a été progressivement intégrée dans leurs activités, notamment dès le début des années '70 avec la distillation de solvants souillés et la valorisation de déchets de levure de bière dans la fabrication de tablettes diététiques.

Aujourd'hui, Solvakem a pour mission de faciliter l'écologie industrielle en valorisant les sous-produits de l'industrie chimique. Les sous-produits d'entreprises sont intégrés comme matières premières secondaires dans le processus de production d'autres entreprises, au bénéfice de toutes les parties et surtout au bénéfice de l'environnement.

Une entreprise chimique qui, pour fabriquer son produit principal, émet un sous-produit a donc la possibilité de le valoriser avec Solvakem. Mais elle souhaitera avoir une garantie d'enlèvement. En effet, le stockage coûte cher et est potentiellement dangereux. L'évacuation des sous-produits est donc importante pour le producteur. De l'autre côté, le client qui souhaite utiliser une matière première secondaire dans son processus de production souhaitera une garantie de livraison afin d'avoir une continuité de production

Solvakem peut répondre à ces demandes. Avec son large portefeuille de fournisseurs/clients, Solvakem offre la flexibilité en ayant différentes sources d'approvisionnement/de livraison. La quantité de sous-produits à enlever étant soumise aux aléas de la production, cela permet de diminuer le risque et de garantir une continuité de flux. L'indépendance de Solvakem assure enfin que toutes les parties soient gagnantes dans un souci d'équité.

Solvakem étudie chaque sous-produit et chaque processus afin de mettre en place un flux d'enlèvement/livraison entre le fournisseur du sous-produit et le client qui l'intégrera comme matière première secondaire. Lorsque le flux est installé, Solvakem gèrera l'opérationnel : analyses, planning, transport, livraison, etc. Les sous-produits principalement valorisés sont des acides, des solvants, des alcools, des sels, des peintures, etc.

Les avantages économiques sont évidents d'abord pour les fournisseurs de sous-produits car plutôt que de payer pour l'évacuation de leurs déchets, ils parviennent à les revendre dans le cadre d'un flux continu à long terme. En outre, pour les clients du sous-produit, c'est une nette diminution du prix de la matière première, généralement de 30% à 70% de réduction par rapport à un produit neuf. Les petites entreprises pour lesquelles le coût des matières premières pèse lourdement sur leur budget apprécieront davantage ce gain substantiel.

Contrairement aux entreprises de gestion de déchets qui ont longtemps privilégié l'incinération, Solvakem essaye, pour chaque déchet étudié, de se positionner au plus haut dans l'échelle de Lansink. Cette dernière est une norme reconnue dans le domaine des déchets. Le niveau le plus bas de l'échelle est la mise en décharge. L'on remonte ensuite par l'incinération, le compostage, le recyclage, la réutilisation pour arriver finalement au niveau le plus haut qu'est la prévention. Solvakem est actif autant que possible au niveau du recyclage et de la réutilisation.

Les bénéfices pour l'environnement sont conséquents. En se positionnant plus haut sur l'échelle de Lansink, l'on diminue nettement la mise en décharge mais aussi l'incinération. Le fait que les solutions soient locales contribue fortement à une diminution des émissions de gaz carbonique également au travers d'une diminution des transports. En effet, les centres de traitement des déchets chimiques sont souvent éloignés des sites de production. Une valorisation du sous-produit à proximité du site de production permet d'économiser et de préserver la planète. Solvakem a pu chiffrer une diminution de 89% des émissions de gaz carbonique sur l'un de ses

flux. Et finalement, la réutilisation de sous-produit comme matière première permet de ne pas puiser dans les précieuses ressources de notre belle terre.

Les difficultés principales se situent au niveau légal. En effet, malgré les encouragements vers les solutions liées à l'économie circulaire, il reste difficile de valoriser un déchet. Les autorisations à obtenir sont nombreuses et compliquées. Aussi, chaque région d'Europe a sa propre traduction des directives européennes en la matière. Les coûts de transports peuvent aussi parfois être un frein.

Aujourd'hui, l'activité de Solvakem est assurée par cinq collaborateurs. Un chiffre d'affaires de trois millions d'euros est généré chaque année à travers la valorisation de 20 000 tonnes de sous-produits. Des emplois sont également générés indirectement puisque la solution de réutilisation des sous-produits nécessite le recours à des prestataires tels que des laboratoires, des entreprises de transport, des distilleries, etc.

Amaury Rosier, CEO de Solvakem, souhaite faire grandir l'activité de façon ambitieuse. Au moyen de décisions basées sur une vision à long terme et sur des solutions durables, il souhaite développer encore davantage de flux de sous-produits avec la volonté que toutes les parties soient gagnantes. Et quand l'environnement est gagnant, la société entière ne bénéficie-t-elle pas elle aussi de nombreux effets positifs ?